



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'ACQUISITION D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Attestation sur l'honneur

Je, soussigné(e).....

- * m'engage à rembourser à la CCPHVA la subvention perçue en cas de revente du VAE au cours des 3 ans suivant l'achat ;
- * m'engage à répondre aux enquêtes de la CCPHVA, permettant d'évaluer l'effet du dispositif sur la pratique du vélo et la mobilité sur le territoire ;
- * atteste avoir pris connaissance du règlement d'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'un VAE (ci-joint) et d'en respecter les termes ;
- * certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier de demande de subvention, ainsi que la sincérité des pièces jointes ;
- * sollicite l'attribution d'une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Fait à :

Date :

Signature

Rappel des pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- Formulaire de demande d'aide dûment complété et signé, valant engagement du bénéficiaire
- Copie de la facture d'achat du VAE (avec marque et modèle du VAE), au nom du bénéficiaire
- Copie du certificat d'homologation du VAE (avec marque et modèle du VAE)
- Copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Copie d'une pièce d'identité
- Relevé d'identité bancaire du compte à créditer, au nom du bénéficiaire
- Attestation sur l'honneur signée par le demandeur
- Bicycode + photo (code inscrit sur le cadre du vélo couplé à une base de données nationale déclarée à la CNIL).

Cadre réservé à la CCPHVA

Dossier n° 2023-

Date de réception du dossier :

Dossier complet / Avis :

Montant de la subvention attribuée :

Date du versement / n° de mandat :

« Les informations personnelles recueillies par la CCPHVA, en sa qualité de responsable de traitement, sont destinées à traiter votre demande d'aide à l'acquisition d'un vélo électrique. Ce traitement repose sur la mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement au regard de la loi n°2019-1438 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM). Les informations collectées sont conservées pour une durée de trois ans et ne seront communiquées qu'aux seules personnes habilitées à en recevoir communication. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données personnelles, d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données post-mortem ou de limitation du traitement vous concernant. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par mél à l'adresse suivante : dpo@ccphva.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. »